

Compte rendu du conseil régional du 23 février 2018

Voir feuille d'émargement pour les présents.

Jean-Pierre Pottelette insiste sur la présence nécessaire des Présidents de clubs au CR, regrette que certains ne se sentent pas concernés et souligne que c'est décourageant pour ceux qui travaillent bénévolement.

Claudie Mérigeau présente ses excuses aux Présidents de clubs qui n'ont pas reçu d'invitation dans un premier temps. Jean-Pierre Pottelette rappelle que les dates des CR sont inscrites dans l'agenda et que le prochain se tiendra en Juin avec, il l'espère, beaucoup plus de participants.

Il précise que lors des prochains CR, plus de temps sera consacré à la vie du Comité et moins à celle de la FFB. Les CR seront des instances de décisions. Les comptes-rendus des AG de la FFB et des conseils fédéraux seront déposés sur le site du Comité www.comitedebridgedechampagne.fr ; ce sera autant de temps gagné pour faire place aux discussions.

1- Comité :

1- Il remet en question la tenue du BE, du CR et des IMP le même jour regrettant que les sujets soient traités imparfaitement. Il propose que les IMP aient lieu un autre jour ; en effet seuls 4 participants au CR restent au tournoi et en moyenne c'est 10 %. Cela permettrait aussi de respecter les horaires.

- Sybille Altmeyer : ce serait bien pour ceux qui ne viennent qu'au tournoi.
- Jacky Riehl (représentant du club de Saint-Dizier) : sans IMP, je ne serai pas venu au CR.
- Béatrice Larquet regrette que les IMP soient placés le jour des vacances scolaires.

2- Jean-Pierre Pottelette remercie Nathalie pour la gazette et regrette que celle-ci ne soit pas assez alimentée par les clubs.

3- Il présente son projet de découpage du Comité en secteurs pour l'organisation de l'open par paires et du mixte par paires promotion et pour l'espérance, l'objectif étant de faire participer 40% des licenciés.

Le comité est découpé en 6 secteurs :

- Reims métropole : CBRC et Champfleury, Club des chacals
- Ardennes : clubs de Charleville et Sedan
- Perthois & Barrois : clubs de Saint-Dizier, Vitry le François et Revigny
- Vignoble : clubs d'Épernay, Châlons en Champagne et Sézanne
- Aisne sud & Brie : clubs de Château Thierry, Villers Cotterets, la Ferté sous Jouarre et Montmirail
- Aisne nord : clubs de Laon, Soissons et Marle

Une séance qualificative de 24 donnes, aurait lieu un après-midi en week-end ou un soir de la semaine sous l'autorité d'un arbitre de club spécialement formé au dépouillement avec Magic Contest. Participation minimum requise : 3 tables ; droit d'engagement par joueur : 5 ou 6€. Qualification pour la

finale de comité : les 2/3 des participants. Finale, comme aujourd'hui, en 2 séances à la MBC un dimanche.

Les membres du CR sont invités à donner leur avis :

- Jean-Luc Corpard : c'était comme cela dans le temps.
- Jean Pierre Pottelette : pas tout à fait ; avant il y avait 5-6 centres et c'était au bon vouloir des clubs qui souvent incorporaient les qualifications à leurs tournois de régularité. Maintenant, ce sera dirigé, organisé séparément et réservé aux 3^{ème} et 4^{ème} série.
- Minh Lê : les compétiteurs étaient mélangés aux joueurs du tournoi et placés dans la même ligne, ils ne se rencontraient donc pas.
- Béatrice Larquet demande si la participation financière des joueurs est destinée aux clubs. Jean-Pierre Pottelette répond que non ; elle sera pour le Comité. Béatrice Larquet : mais cela ne vous coûte rien ! Jean Pierre Pottelette : si, le Comité reverse à la FFB 16 € par paire quel que soit le nombre de stades ; si les clubs veulent une contribution il faudra augmenter le prix de la participation que nous voulons garder.
- Nathalie Coubard et Bernard Lembrouk demandent des précisions sur le type de compétition. Jean-Pierre Pottelette : uniquement pour l'open et le mixte par paires promotion et l'espérance par paires mais pas pour les compétitions sénior et dames.
- M. Menut : on échange des km contre une compétition en plus, pas rentable ! Jean Pierre Pottelette : non, le coût global restera le même.
- Nathalie Coubard : qui arbitrera ? Jean Pierre Pottelette : un arbitre du club ; cela nécessitera de la concertation entre les clubs d'un même secteur.
- Nathalie Coubard : il faudra les former à Magic Contest.
- Philippe Simon : on pourrait rentrer les résultats dans FFBClubnet. Jean-Pierre Pottelette : non car les épreuves fédérales doivent obligatoirement être traitées avec Magic Contest. Si on dépouillait le tournoi avec FFBClubnet il faudrait ensuite saisir à nouveau le tournoi avec Magic Contest.
- Bernard Lembrouk propose alors d'envoyer les feuilles de route. Minh : pourquoi pas !

4- Jean-Pierre Pottelette signale que Minh a rédigé le règlement des interclubs qui est consultable sur le site et applicable dès cette année. Il demande aux Présidents de faire le point :

	nombre d'équipes minimum	le point
CBRC	11	??
Châlons	6	4
Charleville	4	4
Epernay	5	4 sans doute 5
Laon	5	en cours
Champfleury	11	11
Revigny	2	4
Château-Thierry	3	0
Sézanne	1	2 ou 3
Soissons	7	2
Villers-Cotterets	3	1*
Vitry	2	2
Saint-Dizier	4	4 ou 5
Marle	3	??
Montmirail	1	0
Sedan	1	0
Chacals	2	1
Briard	3	2

* le Président de Villers signale que le calendrier ne s'y prête pas car beaucoup de joueurs retraités partent en vacances ou gardent leurs petits-enfants pendant les vacances (problème des zones).

5- Le calendrier de la prochaine saison est disponible sur le site de la FFB. Jean-Pierre Pottelette a élaboré une première version du calendrier du Comité en précisant que les dates pour l'open et le mixte excellence par 2 sont intouchables contrairement à celles des autres compétitions qui peuvent être avancées par rapport au calendrier fédéral.

- Jacky Riehl (représentant du club de Saint-Dizier) demande si certaines compétitions sénior pourraient avoir lieu un autre jour que le mardi pour ne pas empiéter sur leur tournoi.
- Jean-Pierre Pottelette répond que les locaux de la MBC sont partagés avec le CBRC qui a des tournois les lundis et jeudis après-midi et certains mercredis.
- Jean-Claude Dazy fait remarquer que les compétitions n'occupent que 2 salles.
- Minh Lê répond que parfois elles nécessitent les 4 salles mais étudiera la question pour l'an prochain avec le CBRC tout en disant que les compétitions Excellence pourraient avoir lieu le jeudi car il y a peu de monde mais en honneur elles resteraient le mardi. Il demande si les compétiteurs senior en excellence participent habituellement au tournoi du C.B.R.C.
- A Vitry et Epernay aucun
- M. Beurir fait remarquer qu'à Charleville le tournoi a lieu le jeudi.
- Jean-Pierre Pottelette répond qu'il est bien conscient que les clubs ont besoin des tournois pour vivre et que la question va être étudiée pour satisfaire un maximum de personnes en concurrençant le moins les clubs ou pas toujours les mêmes.

6- Jean-Pierre Pottelette demande aux Présidents de clubs les dates souhaitées pour leur tournoi :

Super Der	8/09
AG Comité	15/09
Sézanne	20/10
Charleville	10/11 pour que ce soit un samedi et non un dimanche
Patton des Rois	5/01 André Fonteneau dit qu'il regrette ce changement
Revigny	1/05
Laon-Soissons	8/05
la Ferté	11/05 mais les finales de ligue de l'interclubs sont prévues à cette date

Sybille Altmeyer dit qu'il faudrait envisager de baisser les tarifs. C'est programmé à Revigny et au Super Der.

7- La restauration rapide satisfait beaucoup de monde. Claudie Mérieau et Jean-Claude Dazy signalent un problème le mardi 20 février : des joueurs ayant fini de jouer en avance ont annulé leur commande et l'un d'entre eux a été incorrect avec M. Barros qui, comme ce n'est pas la première fois, menace de ne pas continuer ce qui serait embêtant surtout pour les finales de ligue. Philippe Simon soulève la question des horaires de la pause méridienne qui commençait théoriquement à 11h30 et regrette qu'il n'y ait qu'un match le matin et 3 l'après-midi. Minh Lê répond qu'il y a beaucoup de contraintes (démarrer à 9h30 ; ne pas terminer trop tard ; nombre d'équipes incertain jusqu'à la veille). Cette répartition a permis de faire jouer les gens un maximum car s'il y avait une équipe bye, certains paieraient beaucoup pour jouer peu !

Les membres du CR sont sollicités sur la durée de la pause méridienne ; les avis sont partagés : ceux qui viennent de loin préfèrent une pause courte pour repartir tôt contrairement aux rémois. Jean-Pierre Pottelette répond que les rémois qui n'ont pas de déplacement s'adapteront aux horaires.

8- Point sur les compétitions :

Epreuves par 4 : comme l'an dernier

Epreuves par paires : baisse globale de 27 paires

11 095 licences : baisse de 124.

2- FFB

Jean-Pierre Pottelette fait un bref compte-rendu de l'AG extraordinaire.

- Modification des statuts en vue de la reconnaissance de la FFB comme fédération sportive.

Les avantages seraient :

- ⇒ Subventions
 - ⇒ Avantages pour la fiscalité et vis-à-vis de l'URSSAF
- Pour être davantage en harmonie avec le découpage en régions, une structure intermédiaire dénommée « délégation régionale » sera créée entre la FFB et les comités. Chaque délégation régionale sera mise en place avec les présidents des comités concernés (Le comité de Champagne couvre partiellement trois régions : Grand Est, Hauts de France, Ile de France)
 - Représentation aux A.G : en plus des Présidents de comité il y aurait un représentant des clubs par tranche de 1000 licenciés, soit 2 en Champagne.
 - Conseil fédéral : le projet présenté prévoyait un conseil constitué de 24 membres dont 20 membres élus au scrutin de liste et 4 membres catégoriels élus individuellement ; et le premier nom de la liste élue était élu Président.
Ce point n'a pas été adopté et le reste du projet non plus essentiellement parce que la représentation des comités ne serait plus équitable. Les présidents de comité perdaient en plus une partie de leurs prérogatives.

Un nouveau projet sera soumis au vote en Juin prochain.

- Plus de problème de trésorerie pour le moment grâce à l'emprunt. Les charges au cours du dernier semestre ont été mieux maîtrisées. Toutefois, à cause des championnats de Lyon dont le bilan financier est finalement plus déficitaire que prévu, le résultat projeté à fin juin, qui était budgété 158 000 €, n'est plus que de 48 000 €.
- L'immeuble de Saint-Cloud a été estimé à 10,5 M€ ; il y aurait des acquéreurs, beaucoup plus que de locataires potentiels. Les frais de fonctionnement s'élevant à 350 000 € par an il est envisagé de vendre l'immeuble de Saint-Cloud pour s'éloigner un peu de Paris en recherchant la proximité d'une gare TGV et d'un RER. Deux projets :
 - ⇒ à Massy Palaiseau ; achat 7 M€ + 1 M€ de travaux ce qui permettrait d'avoir 2,5 M€ de réserve
 - ⇒ à Marne la vallée, locaux neufs livrés en 2019 ; 8 M€.

Le CF a donné son accord pour la vente de Saint-Cloud et poursuite de recherche d'autres immeubles pour élargir le choix.

Le conseil se clôture vers 19 h 15 ; il est suivi par un excellent repas concocté par Jérôme ABRAN qui est vivement remercié et par le traditionnel tournoi qui a réuni 19 paires.

Claudie MERIGEAU